

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de la commune.
La séance a été publique.

Présents : Mmes Valérie CHAMBON, Martine PASTOU, Delphine FOUCHER et Jacqueline BERTHIER

Mrs Michel BEDU, Jean-Luc RAIMBAULT, Thierry MOINDROT, Paul DOUCET, Olivier EGEA, Gérard LEGER, Joël MENEAU, Jean-Claude DERBIER et Christian CHADEL

Absente excusée : Mme Solenne RAIMBAULT, procuration à M. Paul DOUCET

Absente : Mme Sonia RAIMBAULT

Madame Jacqueline BERTHIER a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 07 juillet a été approuvé.

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Cf Procès-verbal de l'élection

DIVERS

Désignation des délégués dans les différents syndicats

Le conseil communautaire doit procéder à la désignation des délégués du SMICTREM (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers), du SIRVAA (Syndicat Intercommunal du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents) et du SYRSA (Syndicat Mixte de Renaturation des Saudres et leurs Affluents). Ces délégués peuvent être des élus municipaux ou communautaires. Monsieur Michel BEDU est désigné pour le SMICTREM et le SYRSA, Madame Delphine FOUCHER est désignée pour le SIRVAA.

Renouvellement des commissions de contrôle des listes électorales

Les membres de la commission de contrôle sont nommés par arrêté du préfet pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal. La commission de contrôle examine les recours administratifs formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire, et contrôle la régularité des listes électorales entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an. La commission de contrôle est composée d'un conseiller municipal, d'un délégué de l'administration et d'un délégué du tribunal de grande instance. Madame Martine PASTOU est désignée pour siéger à cette commission de contrôle.

Assainissement Les Egrots

Monsieur le maire de Verdigny propose un entretien le 21 juillet prochain pour étudier à nouveau ce dossier. Il est décidé de le convier à la prochaine réunion de conseil afin qu'il puisse expliquer à l'ensemble des membres du conseil sa position. Monsieur Joël MENEAU, président du SIAEP, a recherché l'ensemble des consommations d'eau des habitants des Egrots depuis 1997.

25 795 m³ ont été encaissés pour la somme de 33 363 €. Cette somme a pu être utilisée pour réaliser des travaux aussi bien de fonctionnement que d'investissement. Malgré notre demande, nous n'avons pas obtenu à ce jour les renseignements quant aux dépenses de fonctionnement engagées par la commune de Verdigny sur le secteur des Egrots.

Il sera nécessaire également de s'assurer de la cohérence entre les travaux facturés et ceux réalisés, notamment sur les mètres linéaires ou le diamètre des buses.

Questions diverses

Un devis pour l'achat de gazon synthétique à poser sur la nouvelle terrasse du logement de la boulangerie est proposé par la société DORAS, pour un montant de 677.22 € TTC. La commune, propriétaire de ce bâtiment, a réalisé les travaux de gros œuvre mais ne prendra pas en charge les « éléments décoratifs ou amovibles ». Les locataires seront avertis de cette décision.

Les employés communaux ont été rencontrés par le maire et les adjoints le 09 juillet pour faire le point sur les travaux à venir.